

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Septembre 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	22
représentés	3
votants	25
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	1
Vote	
Pour	24
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ (Adjoint), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT, Sébastien JACQUES (arrivé à 19h), Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD (arrivée à 18h43), Olivier GRILLOT, Laurent GAUDIN, Claire PROST-JACQUOT, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Jacky REVERCHON représenté par Olivier GRILLOT
Pascal PINGLIEZ représenté par Dominique BONNET
Nicolas DEVAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC

Absents : Valérie BLONDEAU, Catherine WYCZTAK

Secrétaire de séance : Antoine SEIGLE-FERRAND

Convocation : 16 septembre 2022

n° 122

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « Vents du Grimont »

VU la note de synthèse n° 2022-115 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 23 septembre 2022,

VU l'avis de la commission « affaires générales, finances et personnels » réunie le 15 septembre 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que lors du week-end de l'anniversaire des 55 ans du jumelage entre Poligny et Schopfheim, les 9 - 10 et 11 septembre 2022, il a été proposé à nos amis allemands, de visiter le parc éolien de Chamole. Cette visite est réalisée par l'association « Vents du Grimont »,

CONSIDERANT que l'association « Vents du Grimont », association loi 1901 créée en 2011 a pour projet de :

- porter le projet de création d'une société détentrice d'une partie du parc éolien de Chamole ;
- mettre à disposition des territoires des outils facilitant le développement des EnR (énergies renouvelables) ;
- informer, sensibiliser et mobiliser autour de la transition énergétique sur le territoire ;

CONSIDERANT qu'afin de remercier cette association pour l'accueil des allemands et la visite commentée des éoliennes de Chamole, il est proposé d'attribuer une subvention à l'association « Vents du Grimont »,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Monsieur Roland CHAILLON ne prend pas part au vote,
à l'unanimité,

ATTRIBUE une subvention de 50 € à l'association « Vents du Grimont ».

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,
Dominique BONNET

